

Faculté.s l'Organisme de Formation d'Elenbi SA

Conditions Générales de Ventes - CGV 2023 - 2024

Les présentes Conditions Générales de Vente («CGV») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la **Société Elenbi SA, propriétaire des marques Ebg, The Digital Benchmark et Faculté.s** consent au client, acheteur (i) professionnel, personne physique ou morale, ou (ii) particulier (le « Client ») une formation issue de son catalogue de formations (« Formation InterEntreprises ») et/ou une formation répondant à ses besoins spécifiques (« Formation Intra-Entreprise »). Les Formations Inter-Entreprises et Intra-Entreprise en présentiel et/ou en distanciel, sont désignées les « Formation(s) ». Le participant à toute formation (« Participant ») est (i) soit le Client, (ii) soit un salarié du Client.

Dans ce dernier cas, le Client se porte fort du respect des présentes par le Participant.

Les CGV sont complétées par d'éventuelles conditions générales complémentaires (« CGV Complémentaires ») selon le Produit ou Service additionnel commandé et mentionné au devis. L'application de toutes autres conditions générales d'achat/de vente, de conditions ou dispositions particulières ou dispositions qui seraient indiquées dans tout autre document transmis par le Client, est exclue.

1. OFFRE :

L'ensemble des Formations proposées par **Elenbi SA** en direct ou via **Faculté.s**, son entité dédiée à la formation, est consultable en ligne sur son site internet à l'adresse <https://formations.ebg.net/>. Le Client informe préalablement **Elenbi SA** du choix de la modalité de suivi du Participant dont il reconnaît le caractère ferme et définitif. En cas de refus du Client de toute modification faite par **Elenbi SA**, cette dernière ne saurait être responsable.

1.1. Formations en présentiel :

Les Formations Intra-Entreprise peuvent être réalisées au choix et à la discréTION du Client au sein des locaux du Client, de **Elenbi SA** ou dans un lieu tiers. Les Formations Inter-Entreprises sont réalisées dans les locaux d'**Elenbi SA** ou un lieu extérieur.

1.2. Formations en ligne :

Les Formations en ligne peuvent se présenter sous forme de classes virtuelles via un outil digital dédié, i.e. des Formations courtes suivies à distance par le Participant.

Sauf Formation Intra-entreprise, **Elenbi SA** se réserve le droit, à sa discréTION, de faire évoluer le programme pédagogique proposé.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION :

2.1. Toute inscription nécessite, au choix du Client, (i) l'envoi **d'un bulletin d'inscription à une Formation** complété et signé par courrier électronique; **ou** une inscription en ligne ou par courrier électronique à une des formations proposées dans le cadre de son Adhésion à l'Ebg.

2.2. Pour toute Formation Inter-Entreprises, un nombre minimum (5 participants) et maximum (12) de Participants est admis, les inscriptions pour une session cessent lorsque le nombre maximum est atteint.

2.3. Pour les Formations Intra-Entreprise, **Elenbi SA** établira avec la collaboration du Client, une proposition technique et financière (Devis).

Le Devis, signé par le Client, devra être communiqué à **Elenbi SA** avant la fin du délai de validité mentionné.

3. MODALITÉS DE FORMATION :

3.1. Pour les Formations Inter-Entreprises, **Elenbi SA** est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix. La forme et le contenu des outils pédagogiques sont déterminés par **Elenbi SA**.

Faculté.s l'Organisme de Formation d'Elenbi SA

Conditions Générales de Ventes - CGV 2023 - 2024

3.2. La durée d'une formation est susceptible de varier d'une formation à une autre. Dès lors, le Client s'engage à se renseigner sur sa durée, préalablement à toute inscription.

Une journée de Formation en présentiel ou en ligne (classe virtuelle), qu'elle soit Intra-Entreprise ou Inter-Entreprises, correspond à sept (7h) heures de cours.

Une demi-journée correspond à trois heures trente (3h30) de cours.

3.3. Pour les Formations Intra-Entreprise, le Client s'engage à ne pas dépasser le nombre de Participants indiqué dans le Devis. Toutefois, des Participants supplémentaires pourront être acceptés (i) à la seule discrétion de **Faculté.s** (ii) sous réserve de son approbation écrite et (iii) d'une régularisation de la facturation aux conditions tarifaires prévues pour la Formation concernée.

3.4. Les Participants à une Formation en présentiel sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché au sein des locaux d'**Elenbi SA**, lequel est également disponible sur son site internet ; de même les Participants à une Formation à distance, qui sont tenus de respecter la charte de bonne conduite portée à leur connaissance lors de leur connexion à la plateforme digitale dédiée. **Elenbi SA** se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout Participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la Formation et/ou manquerait gravement au règlement intérieur applicable.

3.5. **Elenbi SA** ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur et/ou oubli, de quelque nature qu'il soit, constaté dans la documentation et remis au Participant lors de la Formation. Cette dernière doit être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Le

Client reconnaît et accepte que cette documentation n'engage en aucun cas - sur son exhaustivité - **Elenbi SA** qui n'est nullement tenu d'assurer une quelconque mise à jour à postériori de la Formation.

3.6. A l'issue de la Formation, **Faculté.s** mettra à disposition du Client les documents relatifs à son suivi et notamment, la feuille d'émargement, le document de réalisation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de la Formation, l'évaluation qualité et éventuellement le résultat obtenu par le Participant ainsi que les factures afférentes.

4. MODALITES FINANCIERES & PRISE EN CHARGE PAR DES ORGANISMES TIERS

4.1. Modalités financières

4.1.1. Les prix des Formations sont indiqués en Euros (€) (i) hors taxes auxquels est appliqué le taux de TVA en vigueur ou, (ii) net de TVA (non-assujettis à la TVA). Les prix en vigueur des Formations figurent sur le site internet de **Elenbi SA** ou sur le Devis.

4.1.2. Le prix des Formations en ligne n'inclut pas le coût de la connexion à internet qui demeure à la charge du Client.

4.1.3. Les factures sont payables trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture ou le cas échéant, selon les modalités indiquées dans le Devis.

4.1.4. Pour toute formation, le mode de paiement à privilégier est le virement. A cet effet, le RIB est joint au devis.

4.1.5. En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date d'exigibilité, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros seront exigibles de plein droit, sans mise en demeure préalable et sans qu'un rappel soit nécessaire. En cas de modification du montant des frais de recouvrement, celle-ci

Faculté.s l'Organisme de Formation d'Elenbi SA

Conditions Générales de Ventes - CGV 2023 - 2024

s'appliquera de plein droit, sans autre formalité. En outre, tout règlement ultérieur - quelle qu'en soit la cause - sera imputé immédiatement et par priorité, à l'extinction de la plus ancienne des factures.

De plus, **Elenbi SA** se réserve le droit de refuser tout nouveau devis et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans que le Client puisse engager sa responsabilité ou prétendre bénéficier à un quelconque avoir ou remboursement. Le délai de prescription pour le recouvrement de toute somme due à **Elenbi SA** court à compter de la date d'émission de la facture concernée.

4.2. Elenbi SA se réserve le droit pour certaines Formations, de demander un acompte au Client.

5. MODIFICATION, ANNULATION ET REPORT

5.1. Préavis et communication

5.1.1. Le Client reconnaît et accepte (i) que pour être pris en compte, toute demande de modification, de report ou d'annulation, doit être notifiée par courriel à ELENBI sur l'adresse julia.jouffroy@ebg.net, en copiant benjamin.glaesener@ebg.net ou par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), le cachet de la poste faisant foi) adressé à **Elenbi SA** 57 avenue Franklin Delano Roosevelt 75008 Paris.

5.1.2 Tout préavis commence à courir à compter de la date de notification envoyée par le Client (courrier électronique ou lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), le cachet de la poste faisant foi).

5.2 Conditions d'annulation & report de Formation Inter et Intra-Entreprise

5.2.1 Pour toute Formation INTER-ENTREPRISES

Compte tenu du travail de préparation important et de la gestion logistique, un certain nombre de réserves doivent être prises

en compte, notamment pour ce qui concerne, les annulations.

Annulation par le client :

Pour toute formation même partiellement réalisée/suivie, l'accès formation sera comptabilisé et facturé dans sa totalité au client.

L'annulation de la participation d'un stagiaire à une session de formation en présentiel ou en ligne est possible, à condition de le faire au moins QUINZE jours ouvrables avant la date de la formation, directement sur l'espace formation mis à disposition du client "back office formation". L'envoie d'un email à julia.jouffroy@ebg.net est également possible.

Toute entreprise peut, jusqu'à la veille de la formation, remplacer un stagiaire par un autre.

Annulation par Elenbi :

En cas d'absence du formateur intervenant, **Elenbi SA** s'engage à faire ses meilleurs efforts afin d'assurer dans les délais, le maintien de la Formation en faisant appel à un remplaçant aux compétences techniques et qualifications équivalentes. Dans le cas où **Elenbi SA** ne parvient pas à assurer le maintien ou la poursuite de la Formation, il s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de reporter ladite formation dans les meilleurs délais.

Elenbi SA se réserve le droit, notamment en cas de nombre de Participants insuffisant (moins de CINQ participants) et sans que sa responsabilité ne soit engagée, de supprimer, d'annuler et/ou de reporter une Formation, jusqu'à sept (7) jours ouvrables avant la date de Formation. Dans cette hypothèse, **Elenbi SA** procèdera au remboursement des droits d'inscription déjà réglés par le Client, à l'exclusion de tout autre coût.

Faculté.s l'Organisme de Formation d'Elenbi SA

Conditions Générales de Ventes - CGV 2023 - 2024

5.2.2 Pour toute Formation INTRA-ENTREPRISE :

Annulation par le Client :

Pour une annulation qui parvient au moins SEIZE jours ouvrables avant la date de la formation, seuls les frais engagés au titre de la préparation (notamment préparation par le formateur et l'équipe pédagogique, location de salle, transport et hébergement éventuels du formateur) seront facturés au Client.

En cas d'annulation entre QUINZE et HUIT jours ouvrables avant la date de début prévue, des frais d'annulation équivalents à 50% (CINQUANTE) du coût total de la formation seront facturés.

En cas d'annulation dans les SEPT jours ouvrables précédant la date de début de la formation, des frais d'annulation équivalents à 100% (CENT POUR CENT) du coût total de la formation seront facturés.

Report par le Client :

Le client peut demander le report de la formation au moins SEIZE jours ouvrables avant la date de début initiale de la formation, sous réserve de disponibilité des formateurs et de l'infrastructure nécessaire. Aucun frais ne sera facturé dans ce délai.

ELENBI fera de son mieux pour accommoder la demande de report, mais ne peut garantir la disponibilité des ressources à une date ultérieure.

Si le report est demandé entre QUINZE et HUIT jours ouvrables précédant la date de début de la formation, une somme compensatoire équivalente à VINGT CINQ POUR CENT [25%] du coût total de la formation sera facturée ainsi que les frais éventuels d'annulation de location de salle.

Si le report est demandé dans les SEPT jours ouvrables précédant la date de début de la formation, une somme compensatoire

équivalente à [50%] du coût total de la formation sera facturée ainsi que les frais éventuels d'annulation de location de salle.

Annulation ou Report par ELENBI :

ELENBI se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en raison de circonstances imprévues, telles que des problèmes de formateur, des problèmes logistiques.

En cas d'annulation ou de report par ELENBI, les frais déjà payés par le client seront intégralement remboursés ou la formation sera reportée à une date ultérieure, selon la préférence du client.

5.3 Substitution de Participant pour les Formations Inter & Intra Entreprises

Elenbi SA accepte qu'un Participant puisse se substituer à un autre dans le cadre de Formations, sans frais et sous réserve que le Client (i) en ait préalablement informé par écrit **Elenbi SA** au plus tard vingt quatre heures (24h) avant la date de Formation, et (ii) ait préalablement communiqué par tout moyen, à **Elenbi SA**, les informations rattachées au nouveau Participant et, (iii) ait vérifié :

- l'adéquation des prérequis du nouveau Participant avec ceux définis dans le programme de Formation
- la conformité des modalités de prise en charge par des organismes tiers
- la conformité des conditions spécifiques aux Formations certifiantes
- la possibilité de mise en œuvre des activités pédagogiques nécessaires en amont de la formation.

5.4 Cas de force majeur

En cas de Force Majeure, telle que visée à

Faculté.s l'Organisme de Formation d'Elenbi SA

Conditions Générales de Ventes - CGV 2023 - 2024

l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence des cours et tribunaux français, **Elenbi SA** ou le Client peut être contrainte d'annuler et/ou de reporter une Formation, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Sont de plus considérés comme ayant le caractère de la force majeure, les désastres/intempéries de grande ampleur entraînant des dommages matériels, les incendies, les lois, règlements et décisions gouvernementales mises en place ultérieurement empêchant l'exécution du Service dans des conditions optimales, la maladie ou l'accident d'un intervenant, les grèves des réseaux de transports (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, les compagnies aériennes...), les grèves internes ou externes de Elenbi SA.

Hors cas de Force Majeure, dans le cas où Elenbi SA supprime, annule et/ou reporte une Formation jusqu'à sept (7) jours calendaires avant la date de Formation, elle s'engage au choix du Client, à (i) émettre un avoir au Client, valable sur tout type de Formation du catalogue de formation pour une durée de 12 mois ou (ii) procéder au report intégral de la somme versée par le Client, à l'exclusion de tout autre coût sur l'année suivante, la date de l'année étant la date de la Formation initialement prévue, ou celle de la signature ou du renouvellement de l'adhésion premium* ou du pack d'accès contracté auprès de Elenbi SA.

6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1. Propriété intellectuelle de la documentation transmise par **Elenbi SA** dans le cadre de Formation Inter-Entreprises :

Elenbi SA conserve la propriété exclusive de l'ensemble des Formations Inter-entreprises et documentations qu'il propose au Client, via ses intervenants et partenaires. En effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques, des sessions de Formation conçu et communiqué par Elenbi SA quel qu'en soit la forme (papier, électronique,

numérique, orale...) demeure sa propriété intellectuelle et artistique, conformément aux dispositions du Code de Propriété intellectuelle (« CPI ») et ne fait l'objet d'aucune cession de droit. Le Client est tenu de restituer immédiatement à **Elenbi SA**, à la première demande de ce dernier, quelle qu'en soit la cause, toute documentation qui lui aurait été remise, y compris les copies qui auraient pu en être faites. Sous réserve du respect des présentes par le Client, **Elenbi SA** consent un droit non exclusif d'utilisation et de reproduction, à usage interne, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, pour le monde francophone et pour toute la durée de protection des droits d'auteur, limité à usage interne, des créations / œuvres originales, remises par **Elenbi SA** au Client lors des sessions de Formation. Par conséquent, la documentation ne peut, de quelque manière que ce soit, faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation, sans l'accord préalable, écrit et exprès de **Elenbi SA**. Le Client s'interdit d'exploiter, notamment à des fins commerciales, directement et/ou indirectement, la documentation dont **Elenbi SA** est propriétaire. Le Client devra informer de toute tentative d'utilisation illicite par un tiers non autorisé par **Elenbi SA**, dont il pourrait avoir connaissance, et ce quel que soit le mode opératoire. Aucune cession de droits n'est accordée par les présentes.

6.2. Propriété intellectuelle de la documentation transmise par le Client :

La documentation fournie à **Elenbi SA** par le Client demeure la propriété du Client. Cette documentation ne pourra, ni être utilisée par des tiers, ni divulguée à des tiers, sans le consentement exprès, écrit et

Faculté.s l'Organisme de Formation d'Elenbi SA

Conditions Générales de Ventes - CGV 2023 - 2024

préalable du Client. **Elenbi SA** s'engage à restituer au Client, à la fin de la Formation, pour quelque cause que ce soit, cette documentation dans le même état que celui dans lequel il lui a été remis ou à la détruire.

6.3. Droits de propriété intellectuelle cédés au Client dans le cadre de Formations Intra-Entreprise :

Les droits de propriété intellectuelle sur tout élément susceptible d'être protégé réalisé spécifiquement pour le Client par **Elenbi SA** (ou ses éventuels sous-traitants) dans le cadre des Formations Intra-Entreprise, seule ou en collaboration avec le Client, tels que des études, rapports, synthèses, analyses, maquettes, supports pédagogiques de Formations et/ou d'animations, documentations, programmes des développements logiciels spécifiques avec leurs codes sources (« Livrables ») sont cédés à ce dernier, à titre exclusif, au fur et à mesure de leur réalisation et ce, sous réserve du paiement intégral du prix correspondant par le Client selon les modalités du Devis.

La cession desdits livrables et des droits de propriété intellectuelle y afférents, est incluse dans le prix des Formations.

Elenbi SA et /ou ses éventuels sous-traitants s'interdisent d'exploiter les Livrables, de quelque manière que ce soit, à leur profit ou au profit de tiers, sans accord exprès et préalable du Client.

Elenbi SA reste cependant titulaire exclusif des droits de propriété intellectuelle sur la documentation ayant servi de support de base aux développements spécifiques.

En effet les droits sur tout élément préexistant demeurent exclusivement la propriété de **Elenbi SA**. Dans la mesure où les éléments préexistants sont compris dans les Livrables, le Client dispose d'un droit non exclusif d'utilisation, reproduction et représentation et mise en circulation à destination purement interne du Client.

7. RENSEIGNEMENT & RÉCLAMATION

Toute précision relative aux CGV et/ou CGV Complémentaires, demande d'information et/ou réclamation doit être faite par courrier aux coordonnées de **Elenbi SA** mentionnée à l'adresse mentionnée sur le devis et toute facture.

8. RESPONSABILITÉ

8.1. Elenbi SA affirme que les Formations Inter-Entreprises proposées dans son catalogue de Formations, sont conformes à la description qui en est faite. Dans le cadre d'une Formation Intra-entreprise, **Elenbi SA** s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de proposer un programme de formation au plus près des besoins spécifiques exprimés par le Client.

8.2. Le Client, en sa qualité de professionnel, est seul responsable de la consultation, du choix de la Formation fournie par **Elenbi SA. En cas d'erreur manifeste de la part du Client, entre les caractéristiques de la Formation et/ou les conditions de la vente, **Elenbi SA** ne saurait voir sa responsabilité engagée.**

8.3. La responsabilité d'Elenbi SA** ne peut être engagée qu'en cas (i) de faute grave ou de négligence exclusivement imputable à ce dernier, prouvée et limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, tel que notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou toute perte de données et/ou fichiers.**

Elenbi SA ne saurait être tenue responsable d'une quelconque erreur et/ou oubli, de quelque nature qu'il soit, constaté dans la documentation et remis aux Participants lors de la Formation. Cette dernière doit être considérée comme un support pédagogique

Faculté.s l'Organisme de Formation d'Elenbi SA

Conditions Générales de Ventes - CGV 2023 - 2024

qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Le Client reconnaît et accepte que cette documentation n'engage en aucun cas, sur son exhaustivité, **Elenbi SA** qui n'est nullement tenue d'assurer une quelconque mise à jour, a postériori de la Formation. En tout état de cause, au cas où la responsabilité d'**Elenbi SA** serait retenue par une décision définitive d'une juridiction compétente, le montant total de toute somme mise à la charge d'**Elenbi SA** ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

8.4. Le personnel intervenant pour le compte d'**Elenbi SA** reste en toute circonstance, sous la responsabilité, la subordination, l'autorité hiérarchique et le contrôle d'**Elenbi SA**.

9. DONNÉES PERSONNELLES

9.1. Les données à caractère personnel du Client font l'objet d'un traitement informatique par la société **Elenbi SA** - RCS PARIS B 431 865 450 - agissant en qualité de responsable de traitement (« RT ») dont les finalités de traitement sont prévues dans la Politique de confidentialité et de traitement des données personnelles, disponible sur le site Internet de **Faculté.s**, filiale de Formation d'**Elenbi SA** (« Politique de Confidentialité »). Pour une information complète sur le traitement de ces données, il convient de se reporter à l'adresse : Elenbi SA, à l'attention du délégué à la protection des données, 57 av. F. Roosevelt, 75008 Paris / dpo@ebg.net

9.2. Si le Client transmet et/ou intègre des données à caractère personnel (« Données ») nécessaires à la fourniture d'une prestation ou à l'utilisation d'un service, objet d'une Proposition (« Service »), le Client aura la qualité de RT et **Elenbi SA** la qualité de sous-traitant (« ST »). En sa qualité de ST,

Elenbi SA s'engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du Client et uniquement pour la seule finalité de fournir le Service. Si **Elenbi SA** considère qu'une instruction constitue une violation aux dispositions applicables et notamment au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 3 (« RE ») et à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés » (« DA »), elle en informe immédiatement le Client. Par exception, si **Elenbi SA** est tenu de traiter les Données du Client en vertu des DA, **Elenbi SA** informe le Client de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si les DA interdisent une telle information. **Elenbi SA** garantit la confidentialité des Données traitées dans le cadre du Service et s'engage à :

- veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données reçoivent la Formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel et s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité

Elenbi SA met à la disposition du Client la documentation nécessaire pour démontrer le respect de ses obligations. Si le Client souhaite réaliser un audit sur site, les parties fixeront au préalable, les modalités de cet audit (modalités opérationnelles, sécuritaires et financières). Étant entendu (i) qu'un seul audit peut avoir lieu une fois par an, et (ii) que les coûts de l'audit sont à la charge du Client, et (iii) qu'un délai de prévenance de dix (10) jours ouvrés doit être respecté par le Client, et (iv) que la durée de l'audit ne peut excéder deux (2) jours ouvrés. Les parties conviennent que l'audit portera uniquement sur les critères de sécurité et le respect des DA. En toute hypothèse, les conditions de cet audit ne doivent pas affecter la sécurité des informations des autres clients et désorganiser les équipes d'**Elenbi SA** et le Service fourni aux clients. Le recours à un auditeur tiers par le Client nécessite l'accord préalable, écrit et

Faculté.s l'Organisme de Formation d'Elenbi SA

Conditions Générales de Ventes - CGV 2023 - 2024

exprès d'**Elenbi SA**. Toute non-conformité constatée fera l'objet d'un plan d'actions correctives à la charge d'**Elenbi SA**. Dans l'hypothèse où le Client devrait remettre des Données à un tiers et /ou à une autorité administrative ou judiciaire, **Elenbi SA** coopère avec lui aux fins de transmission des informations requises en conformité avec les présentes et les DA.